

CFA218 - Audit externe et révision comptable I

Présentation

Prérequis

Seuls les auditeurs admis en Master 1 Comptabilité Contrôle Audit en présentiel, à l'issue d'une décision du jury de sélection, intervenue depuis moins de deux ans (trois ans si circonstances exceptionnelles), sont autorisés à s'inscrire à cette UE.

Objectifs pédagogiques

- connaître et maîtriser les principaux outils conceptuels à la disposition de l'auditeur comptable et financier
- comprendre les principales étapes du processus d'audit
- connaître les règles juridiques et professionnelles applicables à l'exercice du commissariat aux comptes

Programme

Contenu

Introduction : comptabilité et audit

Les outils de l'auditeur comptable

Présentation du cadre déontologique

Prise de connaissance et organisation de l'audit

Présentation des normes d'exercice professionnel

Observations physiques et confirmations directes

Vérification analytique des données

Sondages

Théorie des risques et seuil de signification

Démarche générale et phases de la mission d'audit

Relations avec les tiers

Démarche préalable à l'analyse du contrôle interne

Bibliographie

| Titre | Auteur(s) |
|--|--|
| Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes | Normes d'exercice professionnel homologuées par le H3C |
| Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes | Notes d'information |
| Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes | Guide de déontologie |

Mis à jour le 04-04-2019



Code : CFA218

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :

EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / 1

Contact national :

EPN10 - Comptabilité financière et audit - Comptabilité et contrôle de gestion

292 rue saint Martin

75003 Paris

01 40 27 21 73

Chantal Charlier

secretariat.cca@lecnam.net